

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2017

**Présents** : Guillaume CLEMENT, Nathalie VERGER, Bernard GIRAULT, Marie-Pascale RUSSEIL, David BARBAUD, Auguste BARREIRA, Monique BERTIN, Raphaël CHEVRIER, Anne DOLIN, Paquita FERGEAU, Christian HESDIN, Jean-François MARTEAU.

**Absents et excusés** : Christian CASIER donne pouvoir à Monique BERTIN, Julia SALVAT.

**Secrétaire de séance** : Paquita FERGEAU

### **ORDRE DU JOUR** :

1. Intervention de Mr TROUVE Sébastien (maison de l'emploi) – Présentation du dispositif « argent de poche ».
2. Délibération complétant les objectifs poursuivis par la révision du PLU.
3. Délibération indemnité des élus.
4. Compte rendu des différentes commissions.
5. Questions diverses.

Ouverture de séance 20h50

#### **1/ Intervention de Mr TROUVE Sébastien (maison de l'emploi) – Présentation du dispositif « argent de poche ».**

Le dispositif «argent de poche» est un dispositif proposé aux collectivités de la Gâtine porté par la maison de l'emploi et par délégation par Mr Trouvé. La mission de Mr Trouvé est de proposer du travail aux adolescents de 16-17ans pendant les vacances scolaires, c'est donc un emploi saisonnier ou pour les adolescents décrocheurs scolaires d'âge similaire. Il fait l'intermédiaire entre le jeune et les employeurs.

Le temps de travail se découpe par 20 demi-journées l'été avec 30 minutes de pause et pas plus de 33 demi-journées sur l'année.  
Une gratification pour le travail réalisée de 15euros la demi-journée est effectuée.

Lorsque le jeune postule, il n'a pas connaissance des missions qui vont lui être confiées, ces missions sont en lien avec les besoins de la commune.  
Une charte d'engagement est signée par l'adolescent et ses parents.  
Ce dispositif a pour visé de permettre une première expérience et de susciter des vocations.  
L'adolescent appartient à un groupe de 4/5 adolescents et les travaux seront encadrés par un agent.

La mise en place de ce dispositif dans une commune se fait par une délibération lors du conseil municipal. A l'unanimité, le conseil décide de budgéter ce dispositif.  
Lors du prochain conseil municipal, en lien avec la liste des adolescents concernés, un nombre de demi-journée sera défini ainsi que les missions proposées. Un courrier sera envoyé par la commune à tous les adolescents concernés.

L'information est transmise aux adolescents lors de forum des jobs saisonniers, des dossiers papiers sont déposés dans les mairies, également par un affichage type dans les abris de bus.

## **2/ Délibération complétant les objectifs poursuivis par la révision du PLU.**

La première délibération prise en 2015 porte bien sur les modalités de la concertation et les objectifs poursuivis mais il convient de compléter les objectifs poursuivis au vu notamment du projet de territoire qui s'est affirmé lors des premières études et des nouveaux besoins apparus sur la commune. Ainsi, le conseil municipal décide de compléter la liste des objectifs précédemment évoqués par les objectifs suivants :

-Requalifier une friche urbaine en centre-bourg (rue de la mairie) afin de

° Permettre la réalisation de nouveaux logements à proximité des commerces (place de l'église) et des équipements communaux (école, salle des fêtes, mairie, terrain de football...)

° Conforter et compléter l'offre en équipements de la commune (bâtiments publics, aménagement d'un espace public de proximité...)

-Développer l'activité commerciale et artisanale en s'appuyant sur la route nationale RN149 comme vitrine de la commune.

-Améliorer et sécuriser les déplacements dans le bourg, notamment les déplacements des piétons et des vélos en direction de la place de l'Eglise.

## **3/ Délibération indemnités des élus.**

Il est nécessaire de modifier les termes des délibérations prises en 2014 lors de l'installation du Conseil en n'indiquant pas de valeur de l'indice. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ; l'indemnité du Maire à 31% de l'indice brut terminal de la fonction publique et celle des 4 adjoints à 8.25% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

## **4/ Compte rendu des différentes commissions.**

### **Commission voirie**

- L'autorisation d'implantation d'une zone à 70km/h à l'entrée du bourg côté Poitiers a été acceptée par la DIRCO, les panneaux sont en cours d'installation.
- L'établissement public foncier a renvoyé la convention signée.  
Leur rôle est de contacter les propriétaires concernés, de négocier, d'acheter le bien en accord avec la Mairie. Ils vont financer l'achat, organiser l'administratif qui en découle.  
A ce jour, les démarches ont débutées, les réactions des riverains sont partagées.  
Au terme des 5ans et à la fin de la rétrocession des terrains, le rachat se fera à prix coutant (achat, frais notarial, déconstruction..).
- Pour information, la cabine téléphonique a été enlevée le 17 Février.

- L'aménagement du monument aux morts va commencer, il sera effectué par les agents communaux.  
Le projet est mené dans la globalité par Clément, notre apprenti, il s'agit d'un projet technique
- La réception des graines pour l'enherbement du cimetière a été effectuée, celles-ci devraient permettre de couvrir le sol pour empêcher les herbes de pousser et en ne tonnant que 2 à 3 fois par an. Une allée test va être semée.
- Nicolas sera absent 3 jours pour une formation au CNFPT sur la taille.
- Le samedi 8 Avril, les membres du conseil municipal vont assurer la pose de la clôture au stade.  
Les agents sont chargés de préparer les abords et une mini pelle avec une tarière sera louée afin d'assurer la finalisation des travaux ce samedi.

### **Commission bâtiment**

- Salle des fêtes : les travaux de ventilation arrivent à terme. Le réglage sera étoffé l'hiver prochain car la saison n'est pas adaptée.
- Logement T2 au-dessus de la bibliothèque :
- ° les travaux de peinture seront terminés à la fin de la semaine par les agents. La rambarde sera installée par Mr Paitreault la semaine prochaine. Par la suite, il faudra revoir comment réaménager l'entrée du logement au-dessus du magasin car la nouvelle porte arrive dans une chambre.  
° L'appartement a été visité ce jour. Il est à noter également la nécessité de réactualiser l'annonce sur le site avec des photos travaux finis.

### **Commission économique**

Le panneau est toujours en cours d'élaboration, les informations ont été transmises à Nicolas Brunet. L'objectif est qu'il soit installé en Avril avant le Vide Grenier.

### **Commission communication**

Le site internet de la commune va être retravaillé avec la sollicitation de Nicolas Brunet afin qu'il soit plus attractif et plus facile d'utilisation.

### **Employés communaux**

Didier va être en arrêt maladie le 24 Mars 2017 suite à une intervention chirurgicale programmée. Cet arrêt pourrait être de plusieurs mois, il nous semble important de penser un remplacement. La communauté de commune va être sollicitée pour vérifier s'ils ont du personnel à nous proposer.

### **PLU**

La 1<sup>ère</sup> réunion publique du 7 Mars 2017 a réuni 40 personnes.

## 5/ Questions diverses.

- Le premier mariage de l'année a été célébré
- Une enquête publique est en cours concernant les travaux d'aménagement sur la rivière Auxances Vendelogne, les documents sont consultables en Mairie
- Le conseil municipal a été sollicité par courrier par Mouton Village pour un financement participatif à un jeu de société Moutown, jeu en lien avec le FLIP. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion au financement par la somme de 100euros.
- La communauté de commune a transmis un code aux différents élus communautaires afin de faciliter l'accès au site CCPG. Cette démarche va permettre le partage des informations, et des actions.
- Elections présidentielles et législatives : le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h, un planning de permanences a été préparé.
- Une information sur la lutte collective contre les Ragondins (formation, prêt des cages, équarrissage..) a lieu à Vasles le 20 Mars à 18h30. Un courrier a été envoyé à tous les riverains concernés.
- Une réunion de la commission finance pour la préparation du budget a lieu le 22 Mars 2017.

Clôture de séance à 23h30